

Mort programmée du Haut Ségala ?

Des alternatives existent

Lettre ouverte 3 Vent du Haut Ségala 5 décembre 2012

Depuis des décennies, le Bourg de Latronquière et avec lui toute la Communauté de Communes (CdC) du Haut Ségala voit deux types d'actions se contrefaire.

D'une part des efforts importants ont été faits par la CdC et ses habitants pour accroître l'attractivité du territoire. Des projets très appréciés ont été financés par la région, le département, le conseil général et les communes. Citons la création du lac du Tolorme, de la maison de retraite, du centre culturel, du cinéma intercommunal, des travaux d'aménagements routiers et d'assainissement aboutissent. Une association comme Ségala-Limargue est très active ; elle participe à faire vivre la région par des actions tout au long de l'année. Malgré un développement difficile de la CdC du Haut Ségala, ces projets impulsent une certaine dynamique qui doit être favorisée, étendue car des répercussions très positives sur l'ensemble de la population ont eu lieu sur plusieurs plans.

- Amélioration de l'offre de services sur la CdC qu'ils soient de type sociaux, de loisirs, éducatifs ou culturels
- Création d'emplois et le maintien de certains autres liés au commerce, l'artisanat mais aussi au tourisme. La CdC et ses habitants ont développé une importante capacité d'accueil saisonnier qu'il est important de soutenir (Hôtels, chambres d'hôtes et Gites répartis sur toute la CdC, restaurants).
- Amélioration de l'attractivité du territoire favorisant ainsi l'installation de nouveaux habitants en résidence principale ou secondaire avec souvent rénovation d'un l'habitat traditionnel qui était voué à l'abandon. Les recensements de 1999 (2652 habitants) et de 2009 (2651 habitants) indiquent une stabilisation de population globale de la CdC, le nombre des nouveaux arrivants compensant les partants, phénomène nouveau depuis la désertification amorcée dans les années soixante

Ainsi le déclin qui s'est fait ressentir dans les campagnes après la période d'expansion des années cinquante et soixante a été freiné par de nombreux efforts et investissements tant financiers qu'humains, collectifs et individuels qui ont œuvré conjointement dans une même direction de valorisation et de cohésion du territoire. Aujourd'hui encore, un fort dynamisme maintenu, rénové et prolongé est nécessaire pour soutenir et développer les activités de la CdC.

Mais très régulièrement la CdC est soumise à des projets très agressifs qui mettent en péril tous les efforts collectifs et individuels cités. Pour mettre en place ces projets on dépeint volontiers la CdC et plus largement le Ségala Lotois comme étant en phase finale de désertification passant sous silence des résultats démographiques encourageants. Un projet d'enfouissement des déchets nucléaires avaient été massivement rejeté par la population en 2000 et aujourd'hui un autre projet s'acharne à vouloir placer 44% de la superficie de la CdC à moins d'1,5 km d'éoliennes géantes malgré une prévision de rendement, sur ce territoire peu venté, inférieure à 10% des puissances des machines pour un investissement d'environ 2,5 millions d'euros par éolienne.

Ces projets ne sont pas d'intérêt collectif car ils sont destructeurs de plusieurs facteurs. D'une part, ils ont des effets dévastateurs irréversibles sur un environnement pleine nature de plus en plus recherché. La CdC possède cette richesse, pourquoi l'en dépouiller au lieu de valoriser et encourager son exploitation? D'autre part ces projets sont destructeurs de l'économie locale : personne ne souhaite vivre à moins d'1,5 km d'une éolienne, en conséquence les territoires qui y sont soumis se vident, le commerce, l'artisanat et le tourisme y meurent, les services publics suivent. Combien de destructions d'emplois locaux sont prévisibles si le projet éolien voit le jour? Enfin lorsqu'un territoire est identifié comme friche désertifiée, plus aucun argument ne s'oppose aux nouveaux mauvais projets du moment. D'autres projets énergétiques pourraient être développé dans la CdC qui ne soient pas contradictoires aux autres paramètres de l'économie locale.

La récurrence de projets néfastes et le manquement d'actions de soutien des activités commerciales sur la CdC questionnent sur une mort programmée du Haut Ségala qui laisserait ce territoire disponible pour en faire une poubelle du Lot, de Midi Pyrénées, de France... **Une infime partie des 50millions d'investissement nécessaires à l'implantation de 20 éoliennes en zone non ventée pourraient être investie de façon bien plus utile pour la cohésion et l'intérêt collectif de la CdC.**

Maintien, voire création d'emplois, c'est possible:

- Maintien des emplois de transport scolaire qui donnent entière satisfaction à la population. La rationalisation de l'économie locale doit prendre en compte les revenus générés pour des foyers dans des lieux où le moindre emploi est vital. Une concertation et des négociations doivent aller dans ce sens.
- Maintien de l'agence de la banque populaire : des subventions peuvent être débloquées si le maintien de cette agence est lié à la rénovation des locaux
- Soutien à l'installation de jeunes qui souhaiteraient reprendre des commerces, ne pas laisser passer des opportunités de reprise comme ce fut parfois le cas mais au contraire rendre possible l'installation de nouveaux commerçants, voire par le biais de subvention : les commerces favorisent les commerces et l'idée que le monopole d'un seul commerce devrait suffire est suicidaire.
- Politique de soutien des commerces et artisans dans les activités et festivités des collectivités locales

Réhabilitation de l'habitat : c'est urgent

- Valorisation du centre des bourgs par réhabilitation de leurs bâtiments et de leurs habitations en misant sur des rénovations qui mobilisent les économies d'énergies et un développement durable
- Actions concertées et subventionnées d'amélioration de l'isolation thermique de l'habitat sur tout le territoire incluant des actions de désamiantage des toitures
- Un nombre très important de rénovations de l'habitat traditionnel a été réalisé depuis 15 ans dans de nombreux hameaux. Il y a encore un grand potentiel de rénovations possibles. C'est pourquoi la CdC doit faire preuve d'un fort dynamisme, facteur encourageant le renouvellement de projets individuels de rénovation propres à faire vivre l'artisanat local et à attirer de nouveaux habitants

Le tourisme, un élément moteur à développer sur notre territoire

- Soutien accru de la valorisation du potentiel touristique du territoire en collaboration avec les nombreux acteurs locaux du tourisme, du commerce de la culture et du sport, avec l'aide d'agents de développement du tourisme s'appuyant sur des données chiffrées des potentialités

- revalorisations des initiatives liées au lac du Tolerme, création d'autres points d'intérêts en collaboration avec les responsables du tourisme tant au niveau départemental que du Conseil général : les points d'ancrages que sont Figeac et Saint Céré doivent aider, comme ils l'ont fait parfois, à la mise en valeur touristique du Haut Ségala.

- inscription dans la Charte Paysagère et le SCOTT du Pays de Figeac (documents de références en cours d'élaboration) des multiples atouts touristiques de la CdC du Haut Ségala en tant qu'actions indispensables à la revitalisation du pôle rural majeur qu'est Latronquière. Citons notamment :

* soutien et revalorisation des actions et initiatives liées au très réputé lac du Tolerme

* mention et valorisation des activités de canyoning, de kayak et de randonnées du Gouffre des Cloches de Sabadel Latronquière. Ce site constitue un atout touristique important de la CdC du Haut Ségala, déjà très apprécié et qui mérite d'être valorisé. Plusieurs vidéos (<http://youtu.be/ubZeaUxOllM> et <http://youtu.be/0ed5FpSY-iA>) donnent une bonne idée de la richesse des lieux.

* mention et soutien de la valorisation du Chemin de Compostelle voie dite de Rhénanie ou de Charlemagne (Conques, Maurs, Quézac, Latronquière, Leyme Padirac, Roc-Amadour).

* mention et soutien de la valorisation de la voie romaine et des vestiges de l'ordre de Malte dans la CdC .

* Soutien aux associations de défense d'un patrimoine lié au passé historique de la région

Éducation, indispensables soutiens

- Soutien très spécifique au maintien des classes du collège et des écoles primaires : une lourde bataille des parents d'élèves et des élus qui a été fructueuse, mais le problème risque de ressurgir à tout moment à la moindre baisse d'effectifs.

- Ecoute attentive et forte réactivité sur tout dysfonctionnement des services publics d'éducation.

Maintenir la fréquentation des services publics d'éducation nécessite une réactivité forte sur ses moindres dysfonctionnements. Ceux du collège, ont été réglés grâce à la persévérance de certains parents d'élèves mais en un temps beaucoup trop long ce qui a généré une perte d'effectif. En écoles maternelles et primaires, là encore pour éviter la perte d'élèves, une écoute attentive, bienveillante et professionnelle doit accompagner tout problème qui ne manque jamais de surgir en milieu scolaire.

- Extension de la micro-crèche, voire création d'une crèche à Latronquière qui favoriserait l'installation de jeunes couples et pérenniserait la fréquentation des écoles et collège, des commerces et créerait des emplois locaux

Il est urgent que notre CdC ne reste pas sur un sentiment de destruction accélérée et de mettre en place une dynamique positive et cohérente de défense et de développement du territoire.